

237

Du quatrième jour du mois de février mil huit  
cent quarante-cinq, à quatre heure du soir.

N° 2.



ACTE DE DÉCÈS de Genirien Vitel  
né à Lannegost département  
des Côtes d'Armor - âgé de Dix mois  
profession de néant

On énoncera dans ce blanc, si le défunt est garçon ou fille, marié ou veuf ou divorcé; rappeler, autant que possible, les noms et prénoms des père et mère du défunt, et ceux de l'autre époux.

domicilié de Lannegost  
décédé le quatre février à neuf heures  
du matin fille de François Vitel  
Et de Françoise Olivier.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par  
François Vitel  
demeurant à Lannegost - âgé de vingt-neuf ans,  
profession de linoteur  
qui a dit être père  
de la défunte

Et par Guillaume Trepo  
demeurant à Lannegost - âgé de quarante-quatre ans,  
profession de cultivateur  
qui a dit être voisin  
de la défunte

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont  
déclaré ne s'opposent rien de ce qui est dessus  
suivant la loi

Constaté suivant la loi, par moi maire  
Et Officier de l'État civil soussignant.

*[Signature]*